

Adresse de la société de Libreville (Ardennes) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société de Libreville (Ardennes) félicitant la Convention pour avoir sauvé la patrie, lors de la séance du 21 thermidor an II (8 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. pp. 317-318;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22986_t1_0317_0000_8

Fichier pdf généré le 09/07/2021



Séance du 21 thermidor an II

(vendredi 8 août 1794)

Présidence de MERLIN (de Douai)

La séance est ouverte à onze heures.

1

Un membre du comité de correspondance fait lecture des lettres et adresses envoyées, par lesquelles diverses sociétés populaires et autorités constituées, dont la nomenclature suit, félicitent la Convention sur son énergie à terrasser les triumvirs dans la journée du 9, sur ses glorieux travaux et sur les victoires emportées par les armées de la République; SAVOIR:

Les sociétés populaires de Libreville^a, Niort^b, Bar-sur-Ornain^c, Sarre-Union^d, Sante re^c, Chambéry^c, Vesoul^g, Brest^h, Charollesⁱ, Roanneⁱ, Bazas^k, Cussetⁱ, Pithiviers^m, Nayeⁿ, Pamiers^c, Foug^p, Lamothe-Landercon^g, Breteuil^c, Commune-Affranchie^c.

La société populaire régénérée de Libreville, département des Ardennes (1), félicite, ar une adresse votée à l'unanimité, la convention sur la chute des conspirateurs dans la nuit du 9 au 10 thermidor.

La Convention ordonne la mention hono-

rable, et l'insertion au bulletin.

Les officiers municipaux, conseils-généraux et citovens des communes de Brest'.

raux et citoyens des communes de Brest^t, Clamecy^u, Chilleurs^v, district de Neuville; Lure^w, département de la Haute-Saône; Vessoul^x, Champlan^y, Toulouse^z;

Les administrations de district de Carismont^a, ci-devant Saint-Aignan; Mouzon^b (Meuse) et Lamarche^c, département des Vosges:

Les administrations de département de la Dordogne d' et de la Manche ;

Les tribunaux civils et criminels de Vézelise^f, Douai^g, et du département des Vosges^h;

Les comités révolutionnaires de Vesoulⁱ, Brest' et Privat^k;

La garnison de Brest¹; la compagnie des canonniers de la section de l'Homme-Armé, en station à Alençon^m; le conseil d'administration de la garde nationale de Vesoulⁿ; le 13^e régiment de chasseurs à cheval^o; la garde

nationale sédentaire de la commune de Bapaume^{p'}, et le chef de l'état-major général de l'armée des Côtes-de-Cherbourg^{q'}.

La Convention nationale décrète la mention honorable de ces différentes adresses, et leur insertion au bulletin (1).

a

[La sté popul. régénérée de Libreville (2) à la Conv.; Libreville, 16 therm. II (3).

Un tiran couronné avait appesanti sur la nation son sceptre de fer; vous avez rappellé la nation à l'usage de ses droits inaliénables et le tyran ne fut plus. Les nobles et les prêtres frémirent de rage à cette nouvelle : la chûte du trône entraînait avec elle leurs coupables espérances; ils remuèrent toute l'Europe et y allumèrent les feux de la guerre. Le peuple français se réveilla pour la seconde fois, et chassa les hordes de brigands qui avoient projetté de dévaster son territoire, et de le remettre aux fers. La tyrannie étrangère fut vaincue partout; mais elle compta plus sur les dissensions intestines, sur les torches de la guerre civile, qu'elle eut soin d'attiser au milieu du berceau de la liberté, que sur la force de ses armes. Des traîtres déguisés, des conspirateurs fameux, nés du sang autrichien ou soudoyés par les guinées anglaises, complotaient sourdement contre la patrie, et déchiraient son sein; mais la justice nationale était là; mais le peuple était debout et

la Convention avait juré de sauver la patrie.
Robespierre, l'infâme Robespierre, dont le nom désormais rappellera l'assemblage de toutes les scélératesses, dont le nom vaudra, en horreur, celui des Catinilas (sic), des Céthegus, des Cromwels, voulait donc, sous le masque de la vertu, tuer le patriotisme, assassiner la liberté et relever sur les ruines du peuple, le trône de ses tyrans!

Hanriot, Saint-Just et Couthon, ses dignes complices, avoient donc ourdi la trame de ce nouveau crime, et projetté d'égorger la représentation nationale... O crime! ô forfait! en vain vous vous voilâtes des ténèbres de l'iniquité; vous aviez même invoqué la nuit, et la

⁽¹⁾ P.-V., XLIII, 108-109.

⁽²⁾ Ci-devant Charleville, Ardennes.

⁽³⁾ C 315, pl. 1263, p. 21. Mentionné par B^{in} , 29 therm. (2° suppl¹).

nuit même se refusa à vos horreurs. Avec les conspirateurs vous êtes anéantis; vous n'êtes plus. Vos cadavres, traînés dans l'opprobre et l'ignominie, tracent aux ambitieux et aux traîtres le chemin de l'échaffaud.

Rois insensés de l'Europe, brigands couronnés et courronnans, et vous esclaves qui servez leurs liberticides projets, calomniés donc à présent la représentation du peuple français. Le peuple français sait ce qu'il lui doit : il sait que, sans elle, sans son énergie, vous fussiez venus froidement nous enchaîner, sous les meurtrissures et les coups; que, sans elle, vos amis de l'intérieur, les conspirateurs nous auraient livrés à l'esclavage.

Représentans du peuple qui marquez nos destinées, si les rois ne vous calomnioient pas, vous seriés moins grands. Restés toujours à la même hauteur. Du sein de la Montagne que vous occupez, lancez sur tous les comploteurs les foudres de la vengeance nationale, et le peuple, heureux par vos soins et par la grandeur de son caractère, anéantira tous vos ennemis et jouira du fruit de vos travaux; douce récompense des législateurs, qui, comme Solon et Lycurgues, fondent des républiques sans ambition. S. et F.

Casson (présid.), MILLET (receveur du distr.) [et plus de 60 autres signatures].

b

[Les c^{ns} composans la sté popul. et régénérée de Niort (1), à la Conv.; Niort, 14 therm. II] (2).

Vertueux représentans,

Des triumvirs insolens avaient entrepris de courber 25 millions d'hommes libres sous leur sceptre de fer. Ils foulaient audacieusement à leurs pieds la statue de la liberté... Elle se relève plus brillante sur leurs cadavres, aux acclamations de ce même peuple qu'ils avaient médité d'asservir par luy-même.

Représentans, votre energie a encore une fois sauvé la patrie, et le Français, qui respire enfin, vous couvre de ses bénédictions et de ses vœux.

Clere La Salle (présid.), Barres J. (secrét.), Savignac jeune (secrét.), P. Juquin.

c

[Les sans-culottes composant la sté popul. de Bar-sur-Ornain (3), à la Conv.; Bar, 14 therm. II] (4).

Représentans d'un peuple libre,

Nous avons frémi d'horreur en apprenant que, sur vos débris, des scélérats ambitieux voulaient, sous de nouveaux noms, nous donner

(1) Deux-Sèvres. (2) C 315, pl. 1263, p. 33. Mentionné par *J. Paris*, n^0 586; B^{in} , 1^{er} fruct. $(1^{er}$ suppl i).

(3) Meuse.

de nouveaux tyrans. Grâce à votre courage et à votre énergie, toutes leurs trames sont découvertes, et déjà vous leur avez fait subir la peine due à leurs crimes : vous avez encore une fois sauvé la République. Votre fermeté nous avait donné le premier jour de la liberté, votre courage intrépide vient de nous donner le second; nous vous en félicitons au nom de la patrie. Continuez, représentans, continuez à démasquez tous les traîtres. Pour nous, nous jurons, avec toutes les sections de Paris, de poursuivre, jusques dans leurs repair[e]s les plus obscurs, tous ceux qui prétenderont (sic) nous enlever notre liberté et renverser notre gouvernement, et de les livrer à la vengeance nationale. Qu'ils périssent tous, et vive à jamais la République!

CHOPPIN (présid.), AUGER (secrét.), Cl. GERARD (secrét.), LASSENY (secrét.) [et une signature illisible].

d

[La sté popul. de Saar-Union (1) à la Conv.; 15 therm. II] (2).

Représentans fidels d'un peuple libre,

La conspiration odieuse du moderne Cromwel a excité en nous la plus vive indignation. A peine en avons-nous été instruit[s] que déjà nos regards se portoient sur la Convention nationale. Nos désirs étoient d'être devant le sanctuaire des lois pour faire un rempart de nos corps aux législateurs, qui mettent tout leur intérêt dans le salut de la patrie, qui exposent leur vie pour le maintient de la liberté, de l'égalité et de la République une et indivisible. Ha! Que n'avons-nous eu le bonheur d'être réunis à nos frères, ce peuple fidel de Paris, pour déclarer à la Convention nationale que nous sommes tous prêts à la soutenir contre la tyrannie, qui vouloit se loger dans l'infâme Robespierre et les complices de ses forfaits. Nous aurions annoncé publiquement que nous sommes résolus de verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour faire respecter ses décrets et la maintenir à son poste. Législateurs! Nous vous félicitons sur l'heureuse découverte de cette trame infernale; nous vous protestons de notre dévouement à la représentation nationale: aucune thyranie n'aura jamais la force de nous en détacher : plutôt mourir que de nous en séparer est notre détermination.

Législateurs républicains! Vous avés encore une fois sauvé la France; vous avés démontré, dans la nuit du 9 au 10 thermidor courrant, que vous êtes digne[s] du grand peuple que vous représentés; vous avés développé ce courage, cette énergie qui caractérisent le Français, et dont lui seul est capable. Au milieu de l'orage et de la tempête, vous avés sçus, en bon[s] pilote[s], mener à bord (sic?) à travers de (sic)

⁽⁴⁾ C 315, pl. 1263, p. 32. Mentionné par J. Fr., n° 683; B^{in} , 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^t).

⁽¹⁾ Ci-devant Bouquenon, Bas-Rhin.

⁽²⁾ C 315, pl. 1263, p. 30, 31. Mentionné par B^{in} , 1^{er} fruct. (1^{er} suppl t).